



Ecole  
Supérieure  
Art  
Avignon

ECOLE SUPERIEURE D'ART AVIGNON  
500 CHEMIN DE BAIGNE-PIEDS  
84 000 AVIGNON  
TEL : 04 90 27 04 23

## Conseil d'administration du 26 octobre 2020

### Délibération n°5 Portant ajustement du tableau des effectifs de l'ESAA

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale,  
Vu la Loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 décembre 2010 créant l'École Supérieure d'Art d'Avignon,  
Vu l'avis du Comité Technique en date du 16 juin 2015 ;  
Vu la délibération du 6 mars 2020 relative au tableau des effectifs de l'Ecole d'Art,

Considérant que lors du conseil d'administration du 16 décembre 2014, il a été adopté un tableau des effectifs synthétique reprenant l'ensemble des délibérations précédentes, qu'il a été demandé qu'après la remise à plat de l'organisation de l'établissement, soit présenté un tableau des effectifs réactualisé.

Considérant que ce tableau des effectifs a été consolidé par délibération du 6 mars 2020 dans un contexte de mise en place du nouveau projet d'établissement de l'Ecole d'Art ;

Considérant qu'il convient d'actualiser ce tableau des effectifs dans le cadre des mouvements de personnel 2020-2021 ainsi qu'il suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS -EPCC ESAA								
Emplois	Grade	CAT.	Ouvert	Pourvu	Vacant	contrat	Tps de présence	observations
POLE DIRECTION-ADMINISTRATION								
Directeur de L'EPCC	Directeur d'enseignement artistique	A	1	1	0	CDD	1	
Administrateur	Directeur territorial	A	1	1	0	titulaire	1	
coordinatrice administrative-assistante	Rédacteur territorial	B	1	1	0	titulaire	1	
Gestionnaire comptable	Rédacteur territorial	B	1	1	0	titulaire	1	
Gestionnaire administratif	Adjoint administratif 2 ème classe	C	1	1	0	Titulaire	1	Demande AIT à venir
Responsable pédagogique	Attaché	A	1	1	0	CDD	1	
Assistante du pôle enseignement et accueil	Adjoint administratif principale 2 ème classe	C	1	1	0	Titulaire	1	
bibliothécaire	Adjoint administratif	C	1	1	0	Titulaire	0,8	

	principale 2 ème classe							
Chargé de communication et de partenariats	Rédacteur ou adjoint administratif	B ou C	1	0	1	CDD	1	
<b>SS TOTAL DIRECTION-ADMINISTRATION</b>			<b>9</b>	<b>8</b>	<b>1</b>		<b>8.8</b>	
<b>POLE ENSEIGNEMENT-ATELIERS LIBRES</b>								
Professeur d'Ens. Artistique	PEA Hors Classe	A	5	5	0	Titulaire	5	
Professeur d'Ens. Artistique	PEA Classe Normale	A	7	5	2	Titulaire	8	
Professeur d'Ens. Artistique	PEA Classe Normale	A	6	5	1	CDD	6	Heures liquidatives pour atteindre les 6 ETP nécessaires au fonctionnement de l'ESAA
Assistant d'Enseignement	Assistant Ens. Art. ppal 1ère classe	B	2	2	0	Titulaire	2	
Assistant d'Enseignement	Assistant Ens. Art. ppal 2ème classe	B	1	1	0	Titulaire	1	
<b>SOUS TOTAL ENSEIGNEMENT-ATELIERS LIBRES</b>			<b>21</b>	<b>18</b>	<b>3</b>			
<b>POLE SERVICE TECHNIQUE</b>								
Régisseur technique et pédagogique	Technicien Territorial 2 ème classe	B	1	1	0	CDD	1	
Chargé des systèmes d'information et de maintenance	Adjoint Territorial 2 ème classe	B	1	1	0	CDD	0,8	
Cadre en charge des questions bâtementaires et techniques	Adjoint Technique 2 ème classe	C	1	1	0	Titulaire	1	
<b>SOUS TOTAL Service Technique</b>			<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>		<b>2.80</b>	
<b>TOTAL GENERAL PERSONNEL ESAA</b>			<b>33</b>	<b>29</b>	<b>4</b>			

Le Conseil d'Administration du 26 octobre 2020, après en avoir délibéré ;

**DECIDE :**

- **APPROUVE** le nouveau tableau des effectifs comme présenté ci-dessus ;
- **CONFIRME** que les crédits devront être inscrits au budget de l'établissement.

VOTE	
Nombre de participants	22
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

*Nombre de votes 14*

Le Président de l'EPCC  
Damien MALINAS

